

<http://ugtg.org/spip.php?article2111>



XIVe Congrès de l'UGTG 3, 4 et 5 avril 2014 - Elie Domota, réélu secrétaire général "Un syndicat de lutte de classe, de lutte de masse qui combat pour la souveraineté de la Guadeloupe !"



Date de mise en ligne lundi 14 avril 2014

- Actualité -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le XIVe Congrès de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) vient de terminer ses travaux.

Un congrès qui a vu des dizaines de délégués prendre la parole et débattre avec passion de toutes les questions : situation politique et sociale, les finances, modification-restructuration des instances, répression, solidarité internationale, la responsabilité de l'UGTG dans le combat contre l'Etat colonial et au sein du LKP, sans oublier le meeting international contre la répression qui a lieu ce lundi 7 avril à Pointe-à-Pitre, la veille du procès de Charly Lendo, le 8 avril 2014.

Sur toutes ces questions des résolutions, des décisions ont été prises.

Dans les documents fournis au congrès, il est relevé par exemple, qu'entre 2011 et 2013, les conseillers du salarié de l'UGTG ont assisté 293 travailleurs, soit une hausse de 84 % en deux ans.

Il est souligné également comment la mandature de 2011 à 2014 a été rythmée par de nombreux mouvements de grève et de mobilisation des travailleurs affiliés à l'UGTG. Les différents secteurs d'activité ont été touchés : des ciments Lafarge aux sociétés de transport, en passant par le commerce (Carrefour...), sans oublier la question des hôpitaux et plus généralement la défense des services publics.

Le rapport souligne que la période a été marquée par d'incessantes remises en cause des garanties sociales par l'Etat et le patronat, et dénonce l'accord interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 signé avec la complicité de certains syndicats, réduisant les acquis et avancées sociales remportés de haute lutte.

C'est aussi le cas du « pacte de responsabilité », qui poursuit le saccage des droits des travailleurs en détruisant la branche familiale de la Sécurité sociale et en démantelant les services publics (...).

Il constate que le gouvernement Hollande, est à la solde du Medef, et, en Guadeloupe, des patrons voyous qui refusent de verser les charges sociales prélevées sur la paie des salariés. Il leur suffit de bloquer pour obtenir le droit de continuer à ne pas payer les dettes sociales et fiscales. Le rapport souligne le développement exponentiel de la précarité et la difficile situation de la jeunesse (60 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage).

L'urgence de combattre pour l'application de l'accord Bino a tenu une grande place, ainsi que la nécessité de l'action de solidarité internationale face à la répression antisyndicale : « Non, la répression n'est pas normale, nous défendons le droit de revendiquer », s'est acclamé Elie Domota, réélu secrétaire général de l'UGTG, dans le cadre d'une direction élargie, à l'unanimité des délégués.

De nombreux délégués et dirigeants de l'UGTG ont insisté sur l'importance d'affirmer l'identité de l'UGTG, syndicat qui lutte pour que la classe ouvrière et le peuple de Guadeloupe parviennent à réaliser leur souveraineté face à l'Etat colonial français.

La discussion a été intense et passionnée sur les questions d'organisation, le congrès ayant décidé d'un important chantier en ce domaine. Un congrès extraordinaire dans un an mesurera les avancées.

Des représentants syndicaux de Sainte-Lucie, de Martinique, de Guyane, ainsi que le Comité international contre la répression, ont pris la parole, accueillis avec chaleur par les délégués. Plusieurs messages ont été lus, dont celui de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (...). Nous reviendrons sur le meeting international du 7 avril

2014 et le procès de Charly Lendo du 8 avril, deux événements qui se tiennent à Pointe-à-Pitre.

Correspondant

8 avril, ouverture du procès intenté par le pouvoir colonial contre Charly Lendo, Secrétaire national adjoint de l'UGTG

C'est délibérément que le pouvoir colonial a choisi le 8 avril, trois jours après la clôture du congrès national de l'UGTG (3 au 5 avril), pour ouvrir le procès contre Charly Lendo, secrétaire général adjoint de la centrale syndicale indépendante de Guadeloupe.

Le motif n'est en rien choisi au hasard lui non plus : dirigeant syndical, Charly Lendo est accusé d'homicide involontaire, responsable de la mort d'un jeune motocycliste dans un accident survenu à proximité d'un barrage routier lors de la grande grève générale de 2009.

A l'initiative du Comité international contre la répression, des centaines de télégrammes émanant de syndicats ouvriers en France, aux Etats-Unis, en Amérique latine... sont parvenus à Mme la ministre de la Justice du gouvernement français, lui demandant de faire cesser les poursuites contre Charly Lendo.